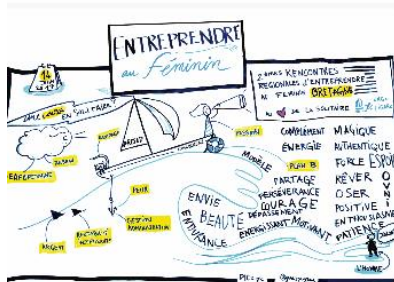


Charte d'engagement à l'association EAFB Entreprendre Au Féminin Bretagne

L'association Entreprendre Au Féminin Bretagne soutient les parcours professionnels des femmes en les aidant à développer leurs compétences entrepreneuriales.
Seule structure sur notre territoire à proposer un accompagnement à la création basé sur une double approche psychosociale et économique,
nous utilisons des méthodes agiles créatives et travaillons en complémentarité avec les autres réseaux d'accompagnements

TROIS AXES D'ACTION



Accompagner le parcours de femmes vers la création / reprise d'entreprise

Entreprendre Au Féminin Bretagne accompagne toutes les créatrices, sans aucune sélection. En fonction du stade d'avancement de votre projet et de votre besoin en accompagnement, l'association propose des programmes spécifiques en individuel et/ou en collectif.



Déployer un réseau économique et social de proximité

Des rendez-vous réguliers et proches de chez vous pour développer le potentiel de votre entreprise et faire grandir votre réseau professionnel dans la convivialité !



Diffuser la culture de l'égalité et la culture entrepreneuriale

Toutes les études le confirment, autant de femmes que d'hommes ont envie de créer une entreprise mais seulement 30% des dirigeants sont des femmes. EAFB se mobilise pour vaincre cette inégalité et promouvoir l'entrepreneuriat.

NOS VALEURS :

Convivialité - Partage - Entraide - Engagement – Participation – Honnêteté – Intégrité – Bienveillance

Entreprendre au Féminin Bretagne propose un accompagnement pédagogique avec une approche psychosociale de la création d'entreprise dès le stade de l'idée, tout au long du projet puis dans le développement de l'entreprise avec un leitmotiv : écouter avec bienveillance, ne jamais poser de jugement sur un projet ou une personne mais l'aider à se rendre compte des contreforts nécessaires à la réalisation de son projet.

Entreprendre au Féminin Bretagne accueille TOUTES les créatrices qui le souhaitent, sans aucune sélection, en entretien individuel dès le stade de l'idée et réunit en réseau les entrepreneures déjà installées.

Qu'est-ce qu'un.e adhérent.e ?

Les adhérent.e.s sont des personnes physiques ou morales qui participent au fonctionnement et aux activités de l'association et qui ont réglé le montant de leur cotisation annuelle à l'association.

S'investir dans le réseau

L'association sollicite régulièrement les adhérentes du réseau sur la base du volontariat pour participer à l'organisation et à la mise en œuvre des différentes rencontres du réseau (ateliers, cafés off...) et aider les chargées de missions lors d'événements publics (forum de la création d'entreprise, salons...). Devenez bénévole dans le comité d'animation de votre département !

POURQUOI REJOINDRE #EAFB ?



Bénéficier de toutes les activités

Plus de 10 rendez-vous par mois, gratuit pour les adhérentes, partout en Bretagne.



Participer à la formation émergence de projet

Pour développer vos compétences entrepreneuriales.



Booster votre activité

Mutualiser vos compétences pour augmenter le potentiel de votre entreprise et enrichir vos connaissances grâce aux ateliers et au réseau.



Être mise en lumière

Promouvoir votre activité dans les médias et sur les événements organisés par EAFB ou ses partenaires.



Soutenir un projet citoyen

qui accompagne les femmes vers la réussite professionnelle.



Créer des liens avec d'autres femmes

Dynamiser votre vie d'entrepreneure tout en faisant grandir votre réseau professionnel.

RADIATION

Vous pouvez perdre votre statut de membres adhérents sur décision du conseil d'administration dans les cas suivants :

- Infraction aux statuts
- Non-respect des valeurs de l'association : Convivialité - Partage - Entraide - Engagement – Participation – Honnêteté – Intégrité – Bienveillance
- Non-paiement des cotisations
- Démission par lettre écrite

Entreprendre Au Féminin Bretagne n'existerait pas sans vous ! Merci !



Vous êtes informée que vos informations personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par ENTREPRENDRE AU FÉMININ BRETAGNE, agissant en qualité de responsable de traitement, afin de gérer votre adhésion à l'association et permettre une meilleure connaissance du réseau des adhérentes. Conformément aux termes et conditions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (dit « RGPD ») et de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (dite « Loi informatique et libertés »), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et, le cas échéant, d'un droit à la portabilité et à l'effacement de vos données, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement pour un motif légitime ou à sa limitation en vous adressant par courriel à contact@eafb.fr